



**POUR FAIRE L'ÉCOLE INCLUSIVE,  
IL FAUT DES MOYENS**



# Inclusion sans moyens : la FSU interpelle le Ministre

Pour les personnels comme pour les enfants en situation de handicap et leurs familles, **la situation actuelle n'est plus tenable**, l'école ne parvient plus à accueillir comme il se doit les élèves qui lui sont confiés, **c'est inacceptable. Il y a urgence à donner les moyens pour que l'école inclusive fonctionne.**

- ☑ **allègement des effectifs**
- ☑ **moyens humains supplémentaires**
- ☑ **abandon des PIAL**
- ☑ **reconstitution des réseaux d'aides**
- ☑ **places en établissements spécialisés**
- ☑ **véritable statut pour les AESH**
- ☑ **formation, accompagnement des équipes**

Depuis la rentrée 2023, la mise en œuvre de l'Acte 2 de l'école inclusive avec notamment la mise en place du statut d'emploi des ARE et la transformation des PIAL en pôle d'appui à la scolarité ne vont faire qu'aggraver la situation. Les dernières réunions avec le ministère sur cette question n'auront pas rassuré la FSU qui se montre très critique vis à vis de nombre de mesures.

La FSU a donc écrit au Ministre de l'Éducation nationale, d'une part, pour lui demander de prendre la mesure de ce qui se passe actuellement dans nos écoles et dans nos établissements et d'écouter la profession qui est en demande forte sur ce sujet, d'autre part pour exiger **la mise en œuvre d'un véritable plan, concerté avec les organisations syndicales, pour que l'école inclusive puisse fonctionner et prendre en compte tous les types de difficultés des élèves.**

**Courrier envoyé au ministre de l'Éducation nationale [EXTRAITS]**

**Monsieur Gabriel ATTAL**  
**Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse**

Bagnole, le 13 décembre 2023

Monsieur le ministre,

[...] En urgence, nous exigeons l'abandon des PIAL et que des places soient ouvertes dans les structures spécialisées. Le ministère doit en effet cesser de dévoyer le principe de l'école inclusive, de l'instrumentaliser pour réduire les coûts, via la fermeture de structures spécialisées ou encore la mutualisation des moyens via les PIAL. Dans les faits, difficultés cognitives, troubles de comportement, handicap : tout est mis sur le même plan.

La présence des AESH peut être un levier pour la réussite de l'inclusion. Il est impératif que les élèves ayant une notification bénéficient effectivement de cette aide humaine. Il est nécessaire de réaffirmer leur expertise dans l'exercice de leur métier. Il faut renforcer le nombre d'enseignant·es spécialisé·es et obtenir à l'initiative des personnels des temps institutionnels de construction collective des outils et dispositifs pédagogiques ainsi que des temps de concertation en équipe pluriprofessionnelle. Il est nécessaire également de renforcer ces équipes par le recrutement de PSY-EN, d'enseignant·es spécialisé·es, d'infirmier·ères scolaires, AS, CPE... Il faut aussi pourvoir les postes vacants de médecins scolaires et recentrer leur action sur leurs missions prioritaires (visite médicale de la 6ème année de l'enfant...).

Dans le cadre d'un travail de moyen terme, la FSU demande au ministère l'ouverture de discussions fondées sur un état des lieux, appuyé sur l'expression de toutes les acteur·trices et visant à envisager les moyens de la réussite de l'inclusion.

La FSU défend en effet le principe de l'inclusion sur le temps scolaire et périscolaire, mais ses conditions de mise en œuvre sont trop souvent empêchées car elles s'inscrivent à la fois dans une politique renforçant inégalités et discriminations et dans des budgets insuffisants. Une école inclusive nécessite de créer un environnement favorable aux élèves et à tous les personnels, ce qui nécessite notamment une baisse des effectifs dans les classes.

La FSU affirme l'éducabilité de toutes et tous. L'inclusion comme la scolarisation dans des établissements spécialisés doit permettre l'accès à la culture commune pour une émancipation intellectuelle, culturelle et sociale des élèves et des étudiant·es.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

**Benoît Teste**  
**Secrétaire Général de la FSU**



La lettre dans son intégralité :

<https://fsu.fr/courrier-au-ministre-gabriel-attal-sur-la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap/>

